

Les gymnases et les universités suisses face à l'augmentation croissante du nombre des étudiants

Autor(en): **Burgener, Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin / Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten = Association Suisse des Professeurs d'Université**

Band (Jahr): **7 (1981)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-894350>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sollte man nicht auch für die Forschung Sondermassnahmen ergreifen? Ist die Forschung nicht in stärkerem Masse verwundbar als die Lehre? Man könnte sich - mit etwas Optimismus - vorstellen, dass eine gewisse Senkung des Unterrichtsniveaus durch bewusste zusätzliche Lernanstrengung der Studenten kompensiert werden könnte. Gibt es ähnliche Kompensationsmöglichkeiten in der Forschung?

Andreas Miller,
Hochschule St. Gallen

Les gymnases et les universités suisses face à
l'augmentation croissante du nombre des étudiants

1. Des expériences intéressantes à l'étranger

Le baccalauréat français, obtenu aujourd'hui par le 27 % de la classe d'âge (cette proportion englobe, dans le Canton de Berne les maturités, les instituteurs et jardinières d'enfants, les diplômes des écoles de commerce et techniques) correspond à peu près au niveau atteint, à Berne, deux années avant la maturité, comme je l'ai constaté par une longue étude en France. Le baccalauréat international et le "baccalauréat" de Suède sont d'un niveau moindre, la "high school" d'Amérique du Nord (douze années d'école) n'atteint pas celui d'une école secondaire bernoise (neuf années scolaires), fréquentée par le 45 % de la classe d'âge. En France, par exemple, la série A des bacheliers en Terminale, a encore deux heures hebdomadaires de mathématiques, branche que l'on peut remplacer à l'examen par une langue (à un degré assez élémentaire). Ces étudiants

sont ensuite incapables d'interpréter des statistiques. Les diplômés étrangers, cités plus haut, donnent l'accès aux universités, mais ces étudiants rédigent des textes simples avec de très nombreuses fautes de langue et de pensée, et leur culture générale reste fort médiocre et flottante, faute d'avoir servi à l'entraînement intellectuel.

Ces systèmes scolaires étrangers ont atteint ce niveau par des réformes successives, réclamées par certains psychologues, sociologues et hommes politiques, réformes dont les caractéristiques communes ont été d'augmenter le personnel enseignant, administratif, de surveillance et d'inspection, et de diminuer l'effort des élèves par de multiples disciplines à option, moins exigeantes, avec réduction ou même suppression des devoirs à domicile. Les nouvelles dépenses ne correspondent en rien aux résultats obtenus.

2. Les gymnases suisses

La vocation des gymnases suisses est de former des intellectuels doués, polyvalents, capables d'effort, disposés à un travail continu et parlant plusieurs langues modernes.

Compte tenu d'un accès démocratique aux études, de leur gratuité et d'une bonne répartition géographique des écoles, la proportion des maturités de ce niveau atteint, en général, le 10 % de la classe d'âge, avec des différences locales au vu de la composition professionnelle et sociale des populations.

La maturité suisse requiert une bonne connaissance de trois langues, des mathématiques et de quelques sciences. Les réformes peuvent renouveler le contenu de certaines disciplines, voire remplacer certaines branches par d'autres, également intellectuelles, mais les exigences personnelles (aptitudes, travail, etc) doivent être maintenues absolument. Toute réforme qui pourrait mettre en cause ces compétences fondamentales devrait être écartée, surtout si elle est irréversible comme l'ouverture des "gymnases", lycées, etc à

une masse d'élèves de moindre aptitude à l'intelligence abstraite. Ces jeunes trouvent mieux leur vocation et leur emploi dans l'économie par les écoles professionnelles et les apprentissages.

3. Les universités

Les professeurs d'université doivent donc suivre attentivement les réformes permanentes des gymnases, et intervenir s'il le faut. Le meilleur contact, le plus naturel, s'offre par une visite régulière des examens de maturité.

Les universités, voire le Conseil d'Etat, devraient recommander aux professeurs ordinaires d'assister, tous les deux ans, à quelques examens dans plusieurs branches, tant littéraires que scientifiques. Il leur suffit de téléphoner à un gymnase pour y passer une demi-journée. Les visites suivantes devraient se faire dans d'autres gymnases. Ces contacts individuels, sans indemnité ni contrôle administratif, seraient très utiles.

Car le haut niveau polyvalent de la maturité suisse conditionne la qualité des études universitaires, leurs diplômes, leur standard international et aussi notre économie. Par ces visites régulières (un après-midi tous les deux ans), les professeurs d'université maintiendraient des contacts avec les professeurs de gymnase qui, en Amérique et ailleurs, font partie des facultés; ils rendraient également service aux parents des étudiants, à l'Etat et à tous les contribuables en rappelant, par leur présence occasionnelle, la vocation des gymnases.

Louis Burgener,
Gymnasium Neufeld, Bern